

101 Confréries, N^o 3

STATUTS ET RÈGLEMENS

DE LA

C O N F R È R I E

DU

TRÈS-SAIN ET IMMACULÉ CŒUR

DE MARIE,

ETABLIE DANS LE DIOCESE DE QUÉBEC.

AVEC L'APPROBATION DE
MGR. L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

QUÉBEC,

Chez AUGUSTIN CÔTÉ et compagnie,
rue Lamontagne, Haute-ville.

1843.